

## FICHE NOUVEL ADHERENT - ENGAGEMENT

### RESPECT DES ENCADRANTS ET DE LEUR ENGAGEMENT

***L'encadrant CAF (ou chef de course) est un bénévole  
et non pas un professionnel rétribué.***

***Il vous propose des courses pour son plaisir et le vôtre***

Les sorties annoncées dans le programme ou proposées le vendredi soir sont des courses officielles organisées sous la conduite du chef de course. Ce dernier a reçu une délégation d'encadrement du Comité et de ce fait est inscrit sur la liste affichée au local.

Un adhérent souhaitant organiser des courses devra dans un premier temps se faire parrainer par l'un des chefs de course de la liste. Il pourra par la suite être intégré sur cette liste remise à jour deux fois par an par le Comité.

### REGLES A RESPECTER

Pour une question d'assurance, l'adhérent doit nécessairement être à jour de sa cotisation annuelle au CAF (obligation de la Fédération).

Lors de la première inscription, l'adhérent doit obligatoirement fournir un certificat médical (loi sur le sport).

Lors de chaque sortie, l'adhérent doit être en possession de sa licence annuelle.

En cas d'impossibilité de participer à la sortie, il est impératif de prévenir le chef de course.

Pour une question d'assurance et de sécurité, l'inscription à une sortie est OBLIGATOIRE, le nom du participant doit être noté sur la feuille d'inscription le vendredi soir (obligation de la Fédération - secours et recherche en cas d'accident).

Selon les difficultés de la course, le chef de course peut refuser l'inscription d'une personne s'il juge que son niveau physique ou technique ne correspond pas à la sortie ou si cette personne se présente au départ de la course sans le matériel demandé.

Le participant est tenu de se conformer aux directives du chef de course. Le chef de course peut pour des raisons de sécurité à tout moment prendre la décision de modifier la course ou de l'annuler.

Pour pouvoir participer aux sorties hivernales, il est obligatoire de suivre un stage ARVA. De même, pour pouvoir participer aux sorties d'alpinisme, il est obligatoire de suivre le stage NEIGE-GLACE.

Mur d'escalade : fiche d'engagement spécifique à signer lors de la première séance, s'adresser au responsable.

: - : - : - : - : - : - : - : - : - :

Tolérance du participant à l'égard de ceux dont la forme physique est différente.

Horaires : la ponctualité aux rendez-vous, l'heure annoncée étant celle du départ.

Transport : le co-voiturage est de mise au club. Il faut faire « tourner » les voitures.

Frais : les kilomètres (0.25 cent/km), le tunnel du Mt Blanc et cas particulier sont partagés entre tous les participants. L'autoroute est à la charge des passagers

Convivialité : en général, à la fin de la course, les participants boivent le verre de l'amitié. Le pot du chef de course est pris en charge par les participants : ça fait toujours plaisir et c'est le minimum !